



GUIDE PRATIQUE

Objectif zéro-phyto

Communiquer autour des changements dans les espaces publics

Pourquoi communiquer ?

La suppression des phytosanitaires dans la gestion des espaces publics entraîne des modifications esthétiques visibles par tous.



Communiquer sur ces changements peut permettre à la collectivité de leur donner du sens et une image positive.



Cela évitera, *a minima*, de laisser un sentiment d'abandon et de négligence s'installer.



Actions concrètes pouvant être mises en place chez vous

Article dans le bulletin municipal

Exemple : « Peut-être avez vous remarqué que quelque chose a changé dans nos espaces publics ?

Les pissenlits et herbes folles fleurissent dans nos rues. En effet, en conformité avec la loi de transition énergétique pour une croissance verte, nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires. Cela nécessite d'utiliser de nouvelles techniques pour fleurir, désherber ou entretenir, mais aussi d'accepter que la nature s'exprime. »

Balades urbaines

Elles sont l'occasion de présenter concrètement le travail des agents communaux. Elles peuvent être destinées aux citoyens, mais aussi aux agents et aux élus de la collectivité.

Les participants peuvent repartir avec des vivaces, du paillage... pour expérimenter chez eux.



Panneaux

Visibles par les passants et automobilistes, ils signalent que cette gestion est un choix de la collectivité.

Ils peuvent être démultipliés de façon légère car ils n'ont pas vocation à durer dans le temps.



Vœux du maire, 14 juillet...

Lors de ces événements réguliers, le maire/président peut valoriser les choix de gestion faits par la collectivité.



Pour aller plus loin : définir son plan de communication

Afin de déployer une communication plus complète, vous pouvez structurer un plan de communication. Cette démarche vous permet de vous poser les **sept bonnes questions** afin de n'oublier aucune étape dans votre stratégie.



1 || Quels sont les objectifs stratégiques pour votre collectivité ?

Exemples : valoriser les choix de la collectivité, promouvoir la qualité et le cadre de vie...

2 || Quel est votre message clé ?

Il est préférable de vous appuyer sur votre motivation personnelle à mettre en place le zéro-phyto de manière à défendre sincèrement le choix de votre collectivité.

Exemples :

- S'adapter aux nouvelles contraintes réglementaires.
- Préserver la biodiversité ordinaire, la qualité de l'eau.
- Protéger la santé des agents, des habitants, des enfants...
- Valoriser le cadre de vie de la collectivité.
- S'adapter aux changements climatiques.

Si toutefois, cette évolution ne présente à vos yeux aucun avantage, concentrez alors votre communication sur la mise en conformité réglementaire.

3 || Qui sont vos publics ?



Pour une communication efficace, il convient de les caractériser précisément. Ainsi, les enfants peuvent être identifiés comme étant dans le cadre scolaire, en temps péri-scolaire, en famille...

Leurs contraintes, attentes, disponibilités seront différentes.



4 || Quelles sont les publics prioritaires, les publics secondaires et les relais ?

En classant les publics selon leur priorité, vous pourrez structurer votre communication dans le temps.

Les relais, quant à eux, sont amenés à être des points d'appui à la diffusion de la communication pour atteindre les publics : la presse, les associations, les enseignants... Une communication spécifique doit leur donner envie et leur permettre de relayer correctement le message.

5 || Quels sont les besoins, priorités, état d'esprit de mon public ?

Ce travail doit être fait pour chaque public. En se mettant à leur place, il faut identifier ce qui, dans votre projet, pourra les toucher.

Exemples :

- Pour les parents : protéger la santé des enfants.
- Pour les acteurs économiques : diversifier le fleurissement et améliorer le cadre de vie.
- Pour les agents techniques : préserver leur santé.

6 || Quel est le moment favorable pour communiquer ?

Il peut être préférable de différer afin de pouvoir bénéficier d'une lisibilité plus grande ou d'une période propice.

Exemples :

- Éviter la période des fêtes de fin d'année pour toucher les familles.
- Privilégier le printemps pour faire une visite de terrain.



7 || Quel est le moyen de communication le plus adapté ?

En fonction du public et de ses caractéristiques, la communication écrite n'est pas systématiquement la plus adaptée.

Exemples : Visite de terrain, vidéo, cartographie de la commune...

Pour améliorer votre communication écrite

Vos lecteurs sont libres

Tout d'abord, ils sont libres de ne pas lire votre message, ou de n'en lire qu'une partie. Ils peuvent le comprendre totalement, n'en comprendre qu'une partie ou encore, comprendre ce qu'ils veulent.

Aussi, il est très important de connaître votre cible et d'adapter votre vocabulaire.

Quelques précautions

- Faire des phrases courtes (23 mots maximum).
- Avoir une seule idée par phrase.
- Mettre le message principal dès le début ou tout à la fin.
- Être court, clair et concis.



Conseil utile

Demandez à une personne étrangère au sujet de lire rapidement votre support et posez lui ces questions :

- As-tu lu ce document ?
- Si oui, qu'as-tu retenu ? Qu'as-tu compris ?
- Qu'est-ce-qui t'a intéressé ? Qu'est-ce-qui t'a plu ?
- Quelles informations as-tu éludées ?
- Qu'est-ce-qui rend la lecture difficile ? Comment l'améliorer ?

En fonction de ses réponses, vous pourrez modifier votre support.



Argumentaire non exhaustif en faveur du zéro-phyto

Critiques	Arguments
« De l'herbe dans les rues, c'est inacceptable. » « Mais que font les agents ? Où passent nos impôts ? »	<ul style="list-style-type: none"> • Sans phytosanitaire, la gestion de la commune a été repensée et nécessite plus de temps pour les agents. • En préservant la qualité des eaux, nous maîtrisons le coût à venir de l'eau potable.
« C'est sale. »	<ul style="list-style-type: none"> • Les plantes sauvages présentent de nombreux usages : alimentaire, esthétique, tinctorial... • Visuellement, les plantes sauvages se voient, mais elles ne polluent ni l'eau, ni l'air, contrairement aux phytosanitaires.
« C'est dangereux. Cela attire les insectes. »	<ul style="list-style-type: none"> • Des plantes sauvages en ville permettent à de nombreux animaux de retrouver un espace de vie. Parmi eux, les papillons, les oiseaux, les coccinelles...
« C'est un retour en arrière »	<ul style="list-style-type: none"> • Sans phytosanitaire, on cherche à utiliser les mécanismes naturels de régulation des plantes et des insectes. • Il existe du matériel technique moderne et pointu.
« Les bacs à fleurs devant chez moi ont été enlevés. »	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer sans phyto nécessite plus de temps. Vous pouvez contribuer au fleurissement de votre commune avec votre balcon, votre jardin, votre trottoir...

Pourquoi ne pas oser les démarches participatives ?

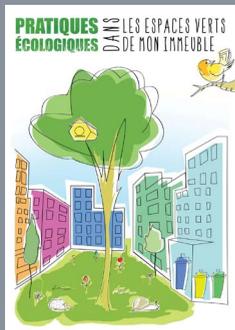
« Incroyables comestibles », jardins en pieds d'immeubles, jardins partagés, fleurissement participatif de pieds de mur, de jardinières...

Autant d'actions qui associent les citoyens à la gestion des espaces publics. Elles ne sont pas sans investissement de la part de la collectivité, mais permettent l'émergence de dynamiques favorables au bien vivre ensemble.



Ressources

Besoin d'informations sur la gestion différenciée, les techniques et la communication ?



Le Rés'EAU, centre de ressources du zéro-phyto en Picardie, est une aide précieuse pour :

- Découvrir des initiatives de collectivités pour vous inspirer
- Repérer des événements près de chez vous (formations, ateliers, débats...)
- Trouver des ressources pertinentes sur le zéro-phyto
- Identifier des structures pouvant vous apporter un appui technique

Rendez-vous sur le site du Rés'EAU (<http://zerophyto.cpie-picardie.org>).

Besoin d'être accompagné, de mettre en œuvre des actions de formation, de communication ou de sensibilisation ?



Les CPIE de Picardie peuvent apporter aux collectivités une aide précieuse pour passer au zéro-phyto !

Formations, journées d'échanges, visites de sites, retours d'expériences, réalisation de support de communication, publications, accompagnement, classes d'eau, animations...

Vous n'êtes plus seul pour passer le cap !

Rendez-vous sur le site de l'Union Régionale des CPIE (<http://cpiepicardie.org>).

Encore des questions ? Contactez nous :

URCPIE de Picardie

03 23 80 03 02

contact@cpie-picardie.org